

Question écrite du 12 mars 2008 de M. Thierry Piguet: «No man's land à l'école des Genêts».

Le chemin de Sous-Bois qui mène à l'école des Genêts a été refait lors de l'aménagement de ce groupe scolaire.

Or, depuis près de dix ans, une bande de terrain en friche, laissée quasiment à l'abandon, borde ce chemin. Rien n'a été entrepris. Chaque partie – municipalité et Canton – semble se renvoyer ce morceau de terrain qui n'appartient à personne.

Qu'en est-il exactement? Que peut faire le Conseil administratif pour terminer l'aménagement de ce chemin par une bordure plus agréable?